

## Prix à l'Innovation HES-SO 2018 – Concept

### DESCRIPTIF

Les capacités d'innovation des étudiants et étudiantes ainsi que du personnel de la HES-SO sont reconnues tant sur le plan local que national. Les mesures de soutien et d'encouragement à l'innovation au niveau de la région Suisse occidentale dans son ensemble permettent de renforcer l'image de la HES-SO comme un acteur-clé dans ce domaine, de valoriser l'entrepreneuriat et les idées d'innovation originales.

La formation en HES, et en particulier en Master, se caractérise par sa capacité à favoriser l'émergence de l'innovation au sein du tissu économique, socio-sanitaire, culturel et artistique de la Suisse occidentale. La recherche appliquée et la formation s'y intègrent étroitement, et c'est à leur interface que se forment de nouvelles idées dont certaines peinent parfois à être mises en œuvre faute de visibilité et de soutien.

L'objectif du Prix à l'Innovation HES-SO est non seulement de récompenser les projets d'innovation conçus par des étudiantes et étudiants des formations Master mais également de leur offrir une visibilité. Plusieurs lauréates et lauréats de ces prix se sont vus proposer, par des partenaires publics ou privés, des mesures de coaching, d'accompagnement ou de mise en relation pouvant permettre l'éclosion de start-up.

Si l'innovation est souvent pensée comme technologique, la HES-SO encourage également l'innovation sociale et artistique. Qu'il s'agisse de produits, de services, de modèles (par exemple des modèles de soin, de relations entre administrations et individus) ou encore d'usages sociaux émergents à partir de pratiques artistiques, l'innovation soutenue par la HES-SO se veut au service de la société.

Enfin, l'innovation se développe souvent au carrefour de différentes disciplines, nécessitant le recours à plusieurs professions et l'expérience de différents acteurs – bénéficiaires et utilisateurs, créateurs, techniciens, gestionnaires ou administrateurs... Pour favoriser une innovation qui place les besoins sociétaux ou les utilisateurs au centre, la HES-SO soutient plus spécifiquement les projets interdisciplinaires.

### Echéancier

Composition du jury	Juin 2018
<b>Remise des dossiers de candidatures</b>	<b>18 septembre 2018</b>
Remise des évaluations par le jury	Octobre-novembre 2018
Sélection par le jury	29 novembre 2018
Formation des équipes sélectionnées	12 et 26 janvier 2019
Remise du Prix et publication des lauréats	31 janvier 2019

## CONCEPT

Le Prix à l'Innovation HES-SO doit permettre de renforcer les liens déjà existants entre les hautes écoles et les acteurs de la promotion économique, culturelle et sociale des cantons impliqués. Le jury sera composé de professionnels de ces différents champs, favorisant ainsi la visibilité des projets soumis. Les membres du jury découvriront l'ensemble des projets soumis pour ce prix et pourront déterminer ceux qui sont les plus prometteurs et qui pourraient être soutenus d'une autre manière.

Le jury désignera, après une évaluation sur dossier et une audition, les deux projets qu'il soumettra au Rectorat comme lauréats du prix.

Le prix récompensera donc, sur la base d'un appel, les deux projets les plus originaux et innovants ainsi que leur capacité à s'enraciner dans une région, que ce soit comme entreprise, initiative au sein d'une institution, ou toute autre forme d'innovation qui apporte de la valeur ajoutée à la société dans son ensemble. Les projets multidisciplinaires réunissant des étudiantes et étudiants de différentes filières seront privilégiés.

### Caractéristiques du prix

- Chacun de ces deux prix récompense une équipe d'étudiantes et étudiants.  
1er prix : CHF 20'000  
2ème prix : CHF 15'000  
Deux autres prix offerts par des partenaires externes viendront compléter ces deux prix.
- Les montants reçus doivent être alloués à la réalisation du projet proposé.
- Les prix sont remis annuellement.
- Le jury est constitué d'expertes et d'experts en innovation externes à la HES-SO représentant les six domaines de la HES-SO.

### Forme du projet

- L'innovation résidant à la fois dans l'idée mais aussi dans l'expression de sa mise en œuvre, les projets proposés ne sont soumis à aucune forme prédéfinie.
- Le projet doit en premier lieu être soumis sous forme d'un dossier (voir formulaire ci-joint). Ensuite, lors de la journée de sélection, six projets au maximum seront retenus sur dossier et présentés oralement au jury par l'équipe qui porte le projet.

### Conditions de participation

- Le projet doit être soumis par une ou un étudiant immatriculé à la HES-SO en Master et co-signé par une ou un professeur de la filière concernée.
- Le projet mentionnera l'ensemble des étudiantes et étudiants impliqués dans sa réalisation, ainsi que le nom d'une ou d'un professeur qui les accompagne dans cette candidature.
- Il n'y a pas de limite d'âge à la participation.
- Il est possible d'intégrer des étudiantes ou étudiants d'autres hautes écoles.

### Participation du corps professoral

L'investissement du corps professoral dans la promotion du Prix à l'Innovation est une composante importante dans sa bonne diffusion. Les répondantes et répondants des travaux de Master informeront leurs étudiantes et étudiants de la possibilité de participer à ce prix. Le corps enseignant est informé par une communication de la HES-SO.

## EVALUATION

### Critères d'évaluation

Les critères suivants doivent être renseignés dans le dossier de candidature :

- Originalité : Le projet décrit-il l'état de l'art en Suisse occidentale, et ce qu'il apportera en termes de nouveauté dans ce contexte ?
- Interdisciplinarité : Le projet combine-t-il des champs de compétences différents au sein des six domaines de la HES-SO ?
- Impact (potentiel) : Quels sont les impacts ou résultats attendus au niveau technologique, sociétal et artistique et comment seront-ils évalués ?
- Ethique : Quelles sont les considérations éthiques liées à votre projet et comment sont-elles définies ?
- Viabilité : le projet rassemble-t-il les bonnes compétences, les bons réseaux, les bonnes ressources pour assurer sa faisabilité et les impacts/transformations annoncés ?
- Utilisation : quelles sont les activités que le prix permettra de soutenir pour la réalisation du projet ?

### Processus de sélection

- Le processus se déroule en trois phases :
  1. Présélection sur dossier pour retenir au maximum six projets.
  2. Analyse des projets par un panel d'expertes et experts externes à la HES-SO
  3. Audition des projets, pour sélectionner les deux meilleurs.
  4. Validation des six projets par le Rectorat.
  5. Présentation des projets retenus lors de la cérémonie de remise du Prix.
- Tout projet éligible déposé recevra une réponse accompagnée des commentaires du jury.

### Jury

Le jury est composé de spécialistes de l'innovation. Il sera présidé par la Vice-rectrice Recherche et innovation de la HES-SO, qui ne dispose que d'une voix consultative. Une ou un représentant du service communication du Rectorat assistera également à la journée d'audition, avec voix consultative.

Les membres du jury seront nommés par la Vice-rectrice, qui veillera à une représentation aussi large que possible des différents domaines et des différents cantons/régions.

Ce jury sélectionnera les six meilleurs dossiers afin de les inviter pour une audition durant laquelle le jury retiendra les deux projets lauréats. Ceux-ci seront alors présentés au Rectorat de la HES-SO pour la décision d'octroi des prix.

Les deux prix offerts par les institutions partenaires seront sélectionnés par celle-ci sur la base des projets présentés au jury.

#### Prix et cérémonie de remise

Une fois l'évaluation effectuée, les étudiantes et étudiants finalistes seront invités à 2 journées de formation (les samedis) et enfin à la cérémonie de remise du prix lors d'un événement marquant du calendrier de la HES-SO.

#### Trophées

Les trophées remis aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix sont réalisés par une des hautes écoles du domaine Design et Arts visuels.

#### Publication

Les deux lauréats ainsi que les 4 autres projets retenus seront mis en valeur sur les réseaux sociaux, le site internet ainsi que dans la revue Hémisphères.

#### Suivi

Les deux lauréats seront invités à témoigner deux ans plus tard de leur parcours, de leur projet et de ce que le prix leur a permis de réaliser. Ils présenteront ce qu'ils ont entrepris au Rectorat et lors de la cérémonie de remise de ce même prix deux ans plus tard.

Les lauréats peuvent aussi être sollicités pour appuyer la promotion de la prochaine édition du Prix à l'Innovation.

Pour toute information : [innovation@hes-so.ch](mailto:innovation@hes-so.ch)

Delémont, mai 2018/CPI/MTE/ACH